MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE

ANIMATION DU MARCHE DU CENTRE VILLE - COURS LOUIS BLANC

Participez au projet de redynamisation : Redonnons des Couleurs au Centre-Ville

CAHIER DES CHARGES

OBJET

Animation du marché du centre ville - Cours Louis Blanc

CONTEXTE

Dans le cadre du projet « Redonnons des couleurs au centre-ville », la municipalité souhaite engager des actions positives sur la fréquentation du marché du Cours Louis Banc, afin de renforcer ce lieu, véritable poumon économique du territoire, moteur de centralité, de convivialité et de mixité.

Ainsi la ville, tout en garantissant le maintien d'activité 6 jours sur 7 de son marché, réduira sa surface commerciale les mardis et mercredis, jours où la présence des exposants est la plus faible. Cette action permettra d'offrir un marché plus resserré et attractif, libérant de fait une surface disponible permettant d'accueillir des animations qui viendront renforcer l'attractivité du lieu.

PROJET

Cette surface du marché du cours Louis Blanc ainsi libérée permettra de créer une zone d'animation de qualité, permettant de générer un flux supplémentaire de clients potentiels pour le marché existant.

Objectif : réaffirmer le centre-ville et le marché du Cours Louis Blanc comme lieu de centralité, attirer une clientèle variée par une offre complémentaire d'exposants sur la zone d'animation dédiée.

Nous recherchons un prestataire capable d'organiser ces demi-journées, selon les indications suivantes :

- **Le mardi :** une bourse des collectionneurs et du vintage
- **Le mercredi** : demi journée sur le thème « les mercredis de l'enfant »

I – "Les bourses" des collectionneurs et du vintage

- Philatélie, monnaie, modélisme (train, avion, voiture) chaque **1er mardi du mois**
- Bourse du livre, bandes dessinées, jeux vidéo, cartes postales ... chaque s**econd mardi du mois,**
- Bourse vintage, petite brocante (horlogerie, porcelaine) objets décoration, objets détournés... chaque **3eme mardi du mois**
- Autres collections et objets de curiosités le **4 ème mardi du mois.**

II - « Les mercredis de l'enfant »

- 1er et 3ème mercredi du mois : bourse de la seconde main : jeux, vêtements, accessoires bébés et enfants...
- Des propositions complémentaires ou en substitution pourraient être proposées en accord avec les services de la ville.

DURÉE DES PESTATIONS - HORAIRES

Le titulaire sera autorisé à occuper le domaine public pour une durée de 7 mois, du 4 avril au 31 octobre 2023.

Les plages horaires d'ouverture au public souhaitées par la municipalité seront les suivantes :

- Tous les mardis matin soit 30 demi-journées de 8h30 à 12h30 - démarrage le mardi 4 avril 2023
- Un mercredi sur deux soit 15 demi-journées de 8h30 à 12h30 - démarrage le mercredi 5 avril 2023

DUREE DU MARCHE

Le marché prendra effet dès sa date de notification (réception du bon de commande par le prestataire) et prendra fin à la réception par la Ville, des données de la dernière manifestation effectuée comme indiqué au présent cahier des charges (nombre d'exposants, nombre de visiteurs, bilan de la démarche), soit prévisionnellement le 10 novembre 2023.

EMPLACEMENT

Zone d'animation du Cours Louis Blanc – marché du centre ville

Nombre de mètres linéaires disponibles (le plan est joint en annexe) :

Surface complète :

- 460 m² dont il faut retirer les arbres et les étalages des commerçants sédentaires et la voie de circulation centrale

Surface exploitable :

- 108 m² en montant sur la droite (stand de 2 m de profondeur)
- 88 m² en montant sur la gauche (stand de 2 m de profondeur).
- Nombre de stands approximatifs : une vingtaine (variable en fonction des dimensions du stand) ou environ 80 mètres linéaires.

REDEVANCE

Le prix du marché est composé : du prix payé par la Ville ET de la redevance d'occupation prélevée sur les occupants dans le cadre du périmètre défini par le présent marché.

Le prix demandé aux participants ne devra pas dépasser 10 euros. Il devra faire l'objet d'une facturation par occupant faisant apparaître les jours facturés. Une synthèse récapitulative sera transmise à la Ville à la fin des prestations.

Missions du prestataire :

- Organiser le calendrier des manifestations
- Communiquer auprès des occupants, commerçants, associations ou organisations professionnelles, rechercher des exposants dans les domaines concernés.
- Assurer la communication de l'événement en lien avec le service communication de la Ville.

- Enregistrer les inscriptions, administrer la gestion tant au niveau technique que commercial et notamment d'assurer la facturation et le recouvrement des sommes dues auprès des exposants.
- Veiller au respect du cadre légal en matière de vente au déballage et d'organisation de manifestations sur le domaine public.
- Préparer pour chaque manifestation un lieu fonctionnel qui facilite le flux de circulation des visiteurs.
- Délimiter les différents espaces de manière harmonieuse
- Assurer l'accueil des exposants et l'animation de la matinée
- Faire respecter un cahier des charges qualité en lien avec les services de la ville
- Reporter à la Ville les données de chaque manifestation : nombre d'exposants, nombre de visiteurs et établir un bilan de la démarche, sous 10 jours après chaque manifestation.